



LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein

Numéro 60 - Septembre 2013

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Mise en page : Corinne WEIGERDING
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008

MESSEIN EN FÊTE

ANNULATION de la fête des produits lorrains prévue au quartier des Coteaux le dimanche 22 septembre 2013

BOURSE AUX PLANTES :

Elle se déroulera comme prévu :

Dimanche 22 septembre
Salle de l'Acquêt d'eau
De 14h à 17h.

SAINT-NICOLAS :

L'association "*Messein en fête*" recherche de l'aide afin, dans un premier temps, de préparer le défilé de la Saint-Nicolas qui aura lieu cette année le 30 novembre à Messein et Richardménil et le 1^{er} décembre à Neuves-Maisons.

Une réunion préparatoire aura lieu :

Vendredi 20 septembre
Salle des Associations, rue de la Gare à Messein
A 18h.

Si vous voulez contribuer à cette fête, n'hésitez pas à y participer.

Sommaire

EN DIRECT DE LA MAIRIE	
Accueil des nouveaux arrivants	2
Cantine scolaire	2
S'inscrire sur les listes électorales	2
Les Pâquis	2
Repas des anciens	2
Dégradations diverses	3
Communiqué CETE de l'Est	3
Magazine annuel	3
Arrêté sur le brûlage des déchets	3
CCAS - Aide à la rentrée	3
ASSOCIATIONS	
Foulée du vigneron	4
Loisi'Lire	5
Les enfants d'abord	5
Yoga Soleil	5
CCMM	
Z'PIMM Festival	6



En direct de la Mairie...

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS REMISE DES DIPLÔMES DES MAISONS FLEURIES

Cette année, l'accueil des nouveaux habitants et des lauréats des maisons fleuries se fera en même temps :

Mardi 15 octobre 2013 à 18h30
Salle du Plan d'eau

Ce jour-là, la municipalité accueillera **les nouveaux habitants 2013**. La liste a été établie par rapport aux personnes qui se sont présentées en mairie afin d'officialiser leur domiciliation dans notre commune. Cette démarche n'est pas obligatoire mais, néanmoins, très fortement recommandée.

Le 27 juillet dernier, **les maisons fleuries** ont été photographiées dans tout le village. Les lauréats recevront leurs diplômes et un bon d'achat lors de la réception des nouveaux habitants.

Toutes ces personnes ont déjà reçu ou recevront d'ici peu une invitation personnelle avec un coupon réponse confirmant ou non leur présence.

CANTINE SCOLAIRE

Afin d'acheter, en mairie, les tickets de cantine de l'école Jean Rostand, pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition 2013 sur le revenu 2012 pour déterminer le tarif du ticket auquel vous avez droit.

Merci d'avance.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous désirez participer, à Messein, aux diverses élections qui auront lieu en 2014, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. N'attendez pas la date limite pour le faire ...

PÂQUIS

Vous avez envie de jardiner ?

Pour 2014, 5 parcelles, réservées en priorité aux Messinois, seront disponibles aux Pâquis.

Contactez M. Thouraine à la mairie.

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 6 octobre 2013
A partir de 12h00
Salle de l'Acquêt d'eau

Le repas traditionnel des Anciens est offert par la Municipalité aux personnes seules de plus de 60 ans, à celles de plus de 65 et leur conjoint. Elles recevront directement une invitation à leur domicile et les inscriptions seront à retourner en Mairie en respectant la date limite indiquée lors de l'envoi.

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui désirent néanmoins assister au repas sont priées de se faire connaître en Mairie afin que l'on prévienne de venir les chercher et de les raccompagner.

Les Messinois-es, ne faisant pas partie des Anciens, mais désirant assister à ce repas, peuvent s'inscrire. Ils devront payer leur repas au tarif de 25€.

DEGRADATIONS DIVERSES

Parmi quelques actes de vandalisme commis cet été, l'un d'eux a dépassé les limites. En effet, rues Leclerc et Sensiquet, une trentaine de voitures a été dégradée dans la nuit du 26 au 27 juillet 2013. Les propriétaires ont déposé plainte à la gendarmerie de Neuves-Maisons.

De plus, différentes plaintes ont été déposées à la mairie suite à des dégradations constatées dans le cimetière et au columbarium : fleurs arrachées, crachats, voire urine, ... Des passants ou des habitants de la rue ont vu à plusieurs reprises des enfants qui jouaient, par exemple, au ballon dans le cimetière mais ils n'y étaient plus à l'arrivée des personnes qui voulaient intervenir. Ces actes de vandalisme sont inqualifiables car même des enfants doivent avoir conscience que le cimetière n'est pas un terrain de jeux et que l'on ne doit pas saccager cet endroit ! Il est évident qu'il est de la responsabilité des parents d'inculquer certaines règles de conduite à leurs enfants.

COMMUNIQUÉ

CETE de l'Est (Centre d'Etudes techniques de l'Équipement de l'Est).

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Un dossier intitulé *La réduction de la vulnérabilité au risque inondation des bâtiments existants et de leurs abords* peut être consulté en mairie.

MAGAZINE ANNUEL 2013 *Le petit messinois*

Si vous n'avez pas trouvé ce magazine dans votre boîte à lettres, fin juillet, début août, vous pouvez venir en chercher un en mairie.

ARRETE D'INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS

RAPPEL : *Le petit messinois* n°10 - Février 2009

Le maire de la commune de Messein,

Vu les articles L. 131 et suivants du code des communes relatifs aux pouvoirs de police conférés aux maires,

Vu le Règlement Départemental Sanitaire et notamment l'article 84 qui stipule "que le brûlage de tout déchet est interdit",

ARRÊTÉ

Art. 1 - Le brûlage de tout déchet est interdit sur le territoire communal.

Art. 2 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements CCMM en vigueur.

Art. 3 - Le Préfet de Meurthe-et-Moselle et la Gendarmerie de Neuves-Maisons sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Messein le 30 janvier 2009

CCAS - AIDE A LA RENTREE SCOLAIRE (*Suivant certaines modalités*)

Votre enfant entre en 6^{ème}, en seconde ou en 1ère année d'une filière technique, vous pouvez bénéficier d'une aide du CCAS. Pour cela, vous devez déposer, à la mairie, avant le **12 octobre 2013**, délai de rigueur :

- ✓ un certificat de scolarité
- ✓ votre avis de **non imposition** sur les revenus 2012.

S'adresser à Mme Fontaine à la mairie.

Du côté des associations..



FOULÉE DU VIGNERON A MESSEIN

La foulée du vigneron se déroulera le **13 octobre 2013**.



Bienvenue à toutes les personnes bénévoles, femmes et hommes, qui souhaitent apporter leur aide toute la journée du dimanche 13 octobre, pour les inscriptions, la sécurité, en tant que commissaires de courses, ...

Merci de contacter Bernard DERVOGNE au 03.83.47.62.50 ou 06.84.69.72.24.

PROGRAMME

TROPHÉE SPORT LOISIR (Organisation : TONIC GYM MESSEIN avec le soutien de la commune de MESSEIN)

Horaires des courses	Catégorie	Distance	Parcours
14h00	Poussinets, poussinettes né(e)s en 2005 et après	800 m	
14h15	Poussins, poussines né(e)s en 2003 et 2004	1 000 m	
14h30	Benjamins, benjamines né(e)s en 2001 et 2002	1 350 m	
14h45	Minimes garçons et filles né(e)s en 1999 et 2000	1 900 m	Tour du lac
14h46	Marche H et F - Adultes	7 400 m	2 tours des étangs
15h00	Cadets, cadettes né(e)s en 1997 et 1998	3 700 m	Tour des étangs
15h25 - COURSE DES AS			
	➤ Juniors de 1995 à 1996	9 300 m	Tour du lac et 2 tours des étangs
	➤ Seniors 1 de 1985 à 1994		
	➤ Seniors 2 de 1975 à 1984		
	➤ Vétérans 1 de 1965 à 1974		
	➤ Vétérans 2 de 1955 à 1964		
	➤ Vétérans 3 de 1945 à 1954		
	➤ Vétérans 4 de 1935 à 1944		
	➤ Vétérans 5 de 1934 et avant		
16h20 - COURSE POPULAIRE			
	➤ H et F- Adultes	1 900 m	Tour du lac Allure libre

PARCOURS : macadam et sentiers. Aucune difficulté : parcours entièrement plat

FRAIS D'INSCRIPTIONS : 7 € pour les adultes et 3 € pour les enfants

RÉCOMPENSES : COUPES, MÉDAILLES, LOTS DIVERS à partir de 17H30

Obligation de posséder un **Certificat Médical (ou licence sportive)** datant de moins d'un an.



Loisi'lire vous propose également des cours d'anglais pour adultes



Les jeudis de 18h45 à 19h45
Bibliothèque de Messein
180€/an (60€ par trimestre)

Cours d'expression et de compréhension orales, d'après la méthode "English by earth".

Pour faux débutants et plus aguerris

Venez perfectionner votre anglais dans une ambiance conviviale et détendue avec un professeur confirmé

Début des cours : jeudi 3 octobre 2013

Inscription sur place. Vous trouverez également un bulletin d'inscription sur notre blog

BIBLIOTHEQUE : 3 rue de la Gare à Messein

CONTACT : Dominique Feisthauer

Tél : 06 70 40 71 65 - Mail: loisilire@yahoo.fr
Site : loisiliremessein.blogspot.com



Dans le cadre du 4^{ème} festival intercommunal de Moselle et Madon

LE Z'PIMM FESTIVAL

Ou l'improbable inauguration de la zone portuaire internationale de Moselle et Madon

Qui se déroulera :

Le 28 septembre à Viterne et
Du 4 au 6 octobre aux étangs de Chaligny

LA BIBLIOTHÈQUE DE MESSEIN

Antenne du réseau de bibliothèques de la communauté de communes Moselle et Madon
ET L'ASSOCIATION LOISI'LIRE VOUS PROPOSENT

UN ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES ENFANTS

Réalisation d'aquariums pour poissons imaginaires et autres étranges créatures marines !

(en compagnie de Johanna Cuvillon - plasticienne)

> **MERCREDI 18 et 25 septembre 2013**
De 9H30 à 11H30 - Bibliothèque de Messein

Les Enfants
d'Abord

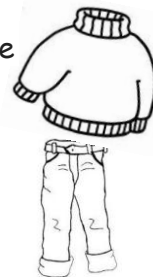


L'association « Les enfants d'abord » organise sa bourse d'automne de puériculture, vêtements, jouets,

Le week-end des 19 et 20 octobre 2013

De 10h à 17 h

Salle de l'Acquêt d'eau à Messein



Infos pratiques

Inscriptions souhaitées - Matériel fourni
Les créations seront exposées lors du festival

Bibliothèque de Messein

3 Rue de la Gare 54 850 Messein

Tél : 03 83 47 66 76

Association Loisi'lire : 06 19 40 59 66

YOGA SOLEIL

Activité yoga et relaxation :

A partir du jeudi 12 Septembre

Salle de l'Acquêt d'eau - De 17h à 18h



Cette activité permet de se ressourcer, d'avoir un instant pour soi. Osez une séance d'essai !

Contactez l'animatrice, Christine Nicolas au
06.11.07.09.83 ou 03.83.52.33.28.



Z'PIMM FESTIVAL

Les 4,5 et 6 octobre 2013

En 2013 la communauté de communes Moselle et Madon lance le 4ème festival intercommunal.

Après "*Les gens d'ici*" en 2005, "*De fil en aiguille*" en 2007 et "*L'ôte ville*" en 2010, place au **Z'PIMM FESTIVAL** - ou l'improbable inauguration de la Zone Portuaire Internationale de Moselle et Madon !

Le concept de ce nouveau projet culturel est de créer une zone portuaire maritime imaginaire sur le site des étangs de Chaligny !

Le site sera complètement transformé **les 4,5 et 6 octobre 2013** avec le montage de chapiteaux de cirque et un décorum maritime. Des spectacles seront proposés pour toute la famille.

Une soirée cinéma sera également organisée à Viterne le **28 septembre**.

Le collectif Michtô et le Cirque Gones ont été choisis pour accompagner ce projet. Des ateliers de pratiques artistiques (arts plastiques, théâtre, création des décors...) sont organisés pour la préparation du festival. Si vous souhaitez y participer ou être bénévole sur la manifestation : contactez nous !

Mail : lafiloche@cc-mosellemadon.fr

Site : www.la-filoche.fr

Tél : 06 24 22 01 37

